



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2311 058

Le 1^{er} décembre 2023

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques opérationnelles*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 2 novembre 2023 et visant à obtenir les statistiques opérationnelles suivantes pour la période allant de 2019 à 2023 :

- 1. « Nombre de contraventions données à un usager de la route qui n'a pas installé ses pneus d'hiver ;**
- 2. Nombre de contraventions données à un usager de la route qui a des pneus d'hiver non conformes ;**
- 3. Combien peut coûter une contravention pour pneus d'hiver non conformes ou pas encore installés ? »**

En réponse aux points 1 et 2, nous vous transmettons, ci-dessous en conformité avec la *Loi sur l'accès*, un tableau faisant état des renseignements demandés.

En ce qui a trait au point 3, nous vous informons qu'une amende pour des pneus d'hiver non installés s'élève à **200\$**, tandis que pour les pneus d'hiver non conformes, l'amende est de **60\$ ou 300\$** selon le type de véhicule. Néanmoins, en ce qui concerne les frais afférents à ces constats d'infraction, nous ne détenons pas les données pour cette partie (article 1 de la *Loi sur l'accès*). La détermination de ces montants relève du ministère de la Justice du Québec.

Par conséquent, nous vous suggérons de vous adresser directement au ministère de la Justice pour les renseignements relatifs aux frais des constats d'infraction émis sur le réseau routier de juridiction provinciale, ainsi qu'à la cour municipale concernée pour les renseignements liés aux constats émis sur le réseau routier de juridiction municipale.

Nombre de constats d'infractions émis par la Sûreté du Québec à des automobilistes ayant des pneus d'hiver non installés et non conformes entre 2019 et 2023.

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023* |
|------------------------------------|------|------|------|------|-------|
| Pneus d'hiver non installés | 306 | 376 | 329 | 262 | 135 |
| Pneus d'hiver non conformes | 1029 | 386 | 661 | 736 | 715 |

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique

Mise à jour : 2023-11-10

*Les données pour l'année 2023 couvrent la période qui s'échelonne 1^{er} janvier au 10 novembre 2023.

Afin de vous permettre d'apprécier le tableau ci-dessus à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels